

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20141117-DEL133-14-DE
Date de télétransmission : 28/11/2014
Date de réception préfecture : 28/11/2014

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2014

DELIBERATION N° DEL133-14

L'an deux mille quatorze, le 17 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 10 novembre 2014 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, et MM. R. BAH, P. BERTHOLLET, Y. BOUCLIER, S. DUBOIS, A. DUSSERRE, H. EL GARÈS, J. FABBRO, J.-P. GABBERO, B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} Nadège AMBREGNI (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH en date du 17/11/14)
M^{me} Alberte BONNIN-DESSARTS (Pouvoir à Michèle BREUILLE en date du 17/11/14)
M. Claude SERGENT (Pouvoir à Jean PAVAN en date du 17/11/14)
M^{me} Christine TISON (Pouvoir à Pierre VERRI en date du 17/11/14)

Absents excusés :

M. Daniel FINAZZO

Mme Chantal FERRACIOLI a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Acquisition des parcelles E n°180 et 265 appartenant aux
consorts MINIERI, avenue de la Combe.**

Rapporteur : Paul BERTHOLLET

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La commune a inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur un emplacement réservé (ER34) destiné à la réalisation d'un ouvrage hydraulique le long du Sonnant.

Les parcelles référencées au cadastre section E n° 180 et 265 d'une superficie totale de 694 m², propriétés des consorts MINIERI, sont concernées par cet emplacement réservé.

Sur ces deux parcelles, il existe une servitude de passage au profit de la parcelle cadastrée section E n°179. Cette servitude de passage autorise uniquement le passage piétonnier. L'entretien du pont est à la charge du propriétaire de la parcelle E n°179.

Les consorts MINIERI ont donné leur accord pour céder ces parcelles à la commune, au prix de 347 €.

Il convient d'acquérir ces parcelles.

Références cadastrales	Superficie	Propriétaires	Adresse du bien	Prix	Accords des propriétaires
E n°180 E n° 265	674 m ² 20 m ²	David MINIERI Laurent MINIERI Richard MINIERI Véra MINIERI (épouse RAMBAUD)	Avenue de la Combe	347 €	20/09/2014 24/09/2014 et 28/09/2014

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 et l'arrêté du 17 décembre 2001 modifiant les modalités de consultation du service des Domaines (dispense pour les acquisitions inférieures à 75.000€),

Vu les accords des consorts MINIERI, en date du 20/09/2014 pour Mme Véra MINIERI, du 24/09/2014 pour M. Laurent MINIERI et Richard MINIERI et du 28/09/2014 pour M. David MINIERI, reçus le 16/10/2014,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition des parcelles référencées au cadastre section E n° 180 et 265 appartenant aux consorts MINIERI, au prix de 347 €,
- de l'autoriser à signer tous documents et actes relatifs à ce dossier,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 17 novembre 2014.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI